

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 42 (1897)
Heft: 1

Rubrik: Actes officiels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Arrivé avec la colonne de mulets à l'endroit de passage, il faut naturellement, après le déchargement, éclisser les poutrelles, boulonner les entretoises, assembler les chevalets. Mais il ne faut guère plus d'une demi-heure pour ces travaux préparatoires.

Pour nous, qui ne manquons pas de matériel de circonstance, c'est l'accélération de la construction des ponts avec ce matériel qui est la question importante. Quel que soit le procédé de pontage, si nous voulons répondre aux exigences de la guerre, il nous faut partir du principe que l'essentiel est d'atteindre le plus rapidement possible la rive opposée sans trop s'inquiéter d'abord de la solidité du pont. Le passage établi, on peut toujours le consoiider, le rélargir même, pendant que les fantassins le franchissent déjà un à un. Un char à échelles, un camion poussé dans la rivière et relié aux rives par de longues poutres, des échelles que l'on renforce en un ou deux points, nous fourniront une passerelle lestement établie. Pendant que l'infanterie défile, on l'aménage pour le passage des voitures. Le pont ne sera pas beau, mais il aura rempli son but.

La profondeur et le courant de la rivière ne permettront pas toujours l'emploi de chars ou d'autres objets analogues. L'appareil de pontage dont nous avons parlé, facile à transporter, simple à appliquer, les remplacera avantageusement.

PFUND.

ACTES OFFICIELS

Nominations, mutations, transferts. — Ont été nommés lieutenants de cavalerie (guides) : MM. Longchamp, Benjamin, de Pampigny, à Ouchy ; de Pury, Arthur, à Neuchâtel ; Boissier, Horace, de Cologny, à Genève ; Strub, Henri, de Läufelfingen, à Häfelfingen ; Vischer, Ch., de Bâle ; Bühler, Paul, de Hemberg, à Aarburg ; Sarasin, Max, de Prégny, à Genève ; de Fernex, Oscar, de Genève, à Turin ; Bruckner, Rodolphe, de Bâle ; Dändlicker, Henri, de Dürten, à Winterthour ; Hauser, Otto, de Töss ; Reinhart, Max, à Zurich.

Ont été nommés lieutenants d'artillerie :

Artillerie de campagne (colonnes de parc) : MM. Bischoff, Gustave, de Bâle ; Häberlin, Georges, de Wattwyl ; Emch, Hans, de Lüsslingen, à Zurich ; Pfander, Max, de Berne, à Yverdon ; Seiler, Charles-Gottlieb, de Liestal ; Weiss, Max, de Zurich, à Winterthour.

Artillerie de forteresse : MM. Jecker, Albert, de Bärschwyl, à Granges ; Schürch, Robert, de Sursee, à Zurich ; Bossart, Emile, de Zoug, à Zurich ; Wyss, Hugo, de Soleure, à Zurich ; Gelpke, Rod.-Arnold, de Teknau, à Bâle ; Schertenlieb, Ernest, de Krauchthal, à Scheuren ; Labhard, Eugène, de Steckborn, à Frauenfeld ; Jäckli, Emile, d'Uster, à Winterthour ; Mercier, Victor, de Coppet, à Clarens ; Leyvraz, Louis, de Rivaz, à La Tour ; Vittoz, John, de Froideville, à Lausanne ; Legler, Robert, de Couvet.

Train d'armée : MM. Lanzrein, Edouard, de Thoune ; Walther, Otto, de Wohlen, à Bolligen ; Baumann, Gottfried, de Zurich ; Schaub, Hans, de Häfelfingen, à Liestal ; Jöhr, Ernest, d'Inner-Birrmoos, à Plainpalais ; Fischer, Hermann, d'Aarau, à Zurich ; Weber, Rodolphe, de Russikon ; Strupler, Oscar, de Langdorf, à Zurich ; Meyer, Hermann, d'Ober-Ehrendingen, à St-Gall ; Inderbitzin, Louis, de Schattdorf.

TRANSFERTS EN LANDWEHR. — *Cavalerie* : capitaine F. Jeanrichard, à Vevey. — Lieutenants Aug. Hotz, à Derendingen ; Ch. de Perrot, à Wawre.

Artillerie : capitaine L. Burtscher, à Charmey. — Premiers-lieutenants Ed. Wicki, à Lugano ; Eug. Couvreu, à Vevey ; F. de Reynier, à Neuchâtel.

Génie : capitaines G. Bonard, Romainmôtier ; Ch. Pache, Lausanne ; H. Grivaz, Payerne ; G. Rusca, Locarno. — Premiers-lieutenants Ph. Guye, à Genève ; R. de Weck, à Fribourg.

Troupes sanitaires. — *Médecins* : capitaines L. Winzenried, à Satigny ; Aug. Weith, Lausanne ; E. Tavel, Berne ; E. Miéville, St Imier ; J. Berdez Lausanne ; R. Rubattel, Rolle ; Ch. Ruel ; D. Sulzer, Genève ; Ant. Torche, Estavayer-le-Lac ; J. Fontanel, Carouge ; Alf. Bessard, Sallavaux. — Premier-lieutenant Alb. Roten, à l'étranger.

Pharmaciens : capitaine Ch. Meylan, au Sentier. — Lieutenant Ch. Kasser, Yverdon.

Vétérinaires : capitaine W. Bosset, Avenches. — Premier-lieutenant E. Kiener, Château-d'Œx.

Troupes d'administration : capitaine A. Thibaud, à Nyon. — Premiers-lieutenants H. Delacoste, à Monthey ; G. Merz, à Biel ; F. Heni, à Lausanne ; S. Schopfer, à Lausanne.

TRANSFERT DANS LE LANDSTURM. — *Artillerie* : capitaines Ch. Bischoff, Lausanne ; Th. van Muyden, Lausanne. — Lieutenants Ch. Bergier, Lausanne ; Ch. Pernet, à Gilly.

Génie : premier-lieutenant H. Grenier, Lausanne. — Lieutenant F. Savioz, Aigle.

Troupes sanitaires. — *Médecins* : capitaines F. Masson, Clarens ; P. Dentan, Lutry ; O. Heer, Lausanne ; O. Amez-Droz, Chaux-de-Fonds ; Aug. Reverdin, Genève ; Ed. Chenevière, Genève ; Ch. David, Versoix.

Troupes d'administration : capitaines Eug. Deladœy, Lausanne ; Ad. Demiéville, Lausanne. — Premiers-lieutenants Aug. Gagg, au Locle ; X. Schorderet, Fribourg.

MIS A DISPOSITION. — *Artillerie* : lieutenant-colonel Ad. Fama, à Saxon

LIBÉRÉS DU SERVICE — *Etat-major* : major Jules Piaget, Berne.

Infanterie : colonels W. Bischoff, Bâle; R. Challande, Genève; G. de Saint-George, Genève. — Lieutenant-colonel A. Pittet, Bière.

Génie : lieutenant-colonel A. de Peyer, Neuchâtel.

Troupes d'administration : capitaine Aug. Meylan, Berne. — Premier-lieutenant Em. Bauler, Neuchâtel.

Vaud. — *Nominations*. — Le Conseil d'Etat a nommé :

1^o Capitaines d'infanterie (fusiliers) : les premiers-lieutenants Charles Carrard et Edmond Chavannes, à Lausanne.

2^o Premiers-lieutenants d'infanterie (fusiliers) : les lieutenants Oscar Amrein, Vevey; Jules Favre, Yverdon; Elie Jaccoud, Sognens; Jules Chausson, Lausanne; Emile Chavannes, Winterthour; Gustave Zimmermann, Chavannes-le-Veyron; Percival Desplands, Lausanne; Charles Thélin, La Sarraz; Louis Cochard, Châtelard; Edmond Milliquet, Pully; Auguste Guex, La Chaux; Ferdinand Savary, Faoug; Alfred-Moïse Rochat, l'Abbaye; Henri Monod, Vevey; Louis Jaccaud, Echallens; Gustave Bolomey, Savigny; Adrien Loup, Montmagny; Paul Nicod, Bottens; Eugène, Girardet, Lausanne; Alfred Favre, Provence; Henri Lecoultrre, Sentier; Eugène Martin, Vallorbe; Lucien Pointet, Echandens; Christian Trachsel, Genève; Emile Masson, Lausanne; Honoré Ferrari, Sainte-Croix; Elie Rochat, les Charbonnières. — *Carabiniers* : Louis Pilicier, Nyon; Paul Pittet, Cuarnens; Benjamin Laurent, Chavornay.

3^o Au grade de lieutenant d'infanterie (fusiliers) : MM. Mercier, André Lausanne; Verrey, Charles, Lausanne; Cauderay, Jules, Lausanne; Méan, Armand, Le Mont; Servien, Prosper-Ls, Yverdon; Descoullayes, Paul, Pomy; Jeannin, Emile, Zurich; Dutoit, Paul, Gressy; Cornaz, Alfred, Lausanne; Merminod, Edmond, Nyon; Perret, Ernest, Lausanne; Tenthorey Henri, Sépey; Doret, Henri, Lausanne; Vuagniaux, Abel, Vucherens; Fonjallaz, Albert, Cully; Leresche, Alexandre, Morges. — *Carabiniers* : MM. de Gautard, René, Vevey; Vautier, Alfred, Grandson; Clavel, Albert, Oulens.

4^o Capitaine d'artillerie (batterie de campagne), M. le 1^{er} lieutenant Alfred Curchod, Nyon.

5^o Premiers lieutenants d'artillerie (batterie de campagne) MM. les lieutenants Jâmes Vallotton, Lausanne; Eugène Monod, Echichens; Charles de Haller, Genève; Julien Durussel, Lausanne; Alfred Palley, St-Saphorin.

6^o Premiers lieutenants d'artillerie (compagnie de position) : MM. les lieutenants Aloïs Kernen, Aigle; Alfred Tzaut, Lausanne.

7^o Au grade de lieutenant d'artillerie (batteries de campagne) : MM.

Wellauer, Hermann, Nyon ; Frossard de Saugy, Louis, Essertines s/Rolle ; Fonjallaz, Robert-Benjamin, Epesses.

8^o Capitaine de cavalerie (dragons) : le premier-lieutenant Ernest Rubattel, à Villarzel.

9^o Premiers-lieutenants de cavalerie (dragons) : les lieutenants Arnold Viquerat, à Donneloye, et Eugène Burnat, à Vevey.

10^o Le capitaine Charles Carrard, à Lausanne, est désigné comme adjudant du bataillon de fusiliers n^o 9 (élite), et le premier-lieutenant Agénor Falquet, à Lapraz, comme adjudant du bataillon n^o 3 d'élite (à titre provisoire).

Le major Gonet, à Lausanne, ayant donné, pour cause de santé, sa démission de commandant du III^e arrondissement, le Conseil d'Etat l'a remplacé par le major de carabiniers Jules Séchaud, au Port-de-Pully.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

S U I S S E

Fondation Winkelried. — Il résulte d'une statistique dressée à Lucerne que les fonds fédéraux et cantonaux, destinés à porter secours aux militaires tués ou blessés et à leurs familles, s'élèvent actuellement à la somme de 15 290 000 fr.

Les fonds fédéraux sont : fonds des invalides, 6 759 000 fr. ; — fonds Grenus, 6 226 000 fr. ; — fonds Winkelried, 981 000 fr. ; — fonds de secours, 34 700 fr. ; les capitaux sont gérés par la Confédération.

Les fonds cantonaux sont les suivants : Argovie, 120 600 fr. ; — Appenzell Rh.-Ext., 54 501 fr. ; — Bâle-Campagne, 23 300 fr. ; — Bâle-Ville 88 400 fr. ; — Berne, 64 200 fr. ; — Genève, 50 000 fr. ; — Lucerne, 42 500 fr. ; — Schaffhouse, 34 300 fr. ; — Schwytz, 541 fr. ; — Soleure, 44 900 fr. ; — Saint-Gall, 305 100 fr. ; — Thurgovie, 149 9 0 fr. ; — Nidwald, 42 600 fr. ; — Zurich, 299 800 fr. — Total : 1 288 410 fr.

Il est à remarquer que, sauf une somme de 109 455 fr. provenant de quelques versements de la Confédération (100 000 fr.) et de quelques subventions cantonales, ces quinze millions ont été fournis exclusivement par des dons patriotiques de sociétés ou de particuliers.

Les ballons captifs. — Ce nouvel engin de service de campagne que notre état-major étudie depuis plusieurs années en vue de son introduction dans l'armée suisse, vient de faire l'objet d'un fort intéressant mémoire, avec projet de loi, de M. le colonel Keller¹. En attendant

¹ Memorial des Generalstabsbureau's an das Schw. Militär Departement betr. Einführung des militärischen Fesselballons bei der Schweiz. Armee, vom October 1896. Un cahier, in-folio, de 49 pages, avec trois planches.